



HORAIRES :
Les horaires des deux journées de formation seront 9h30-12h30/14h-17h

9 et 16 NOVEMBRE 2017		REIMS	30 OCTOBRE 2017	aline.haemers@anpa.asso.fr
DATES	LIEU	DATE LIMITE	INSCRIPTION AUPRES DE	



JOURNEES DE FORMATION AUX JEUX D'ARGENT ET DE HASARD

*Comprendre la problématique des jeux d'Argent et de Hasard
Promotion et appropriation d'un outil d'intervention sur les Jeux
d'Argent et de Hasard « A VOUS DE JOUER !»*

Financée par



Les deux journées seront animées par une professionnelle du CSAPA (centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie) missionnée sur la prise en charge des addictions sans produits et par une professionnelle du service de prévention ANPAA.

PAR QUI ?

- ◆ Approfondir les connaissances sur les jeux d'Argent et de Hasard (légalisation, classification et offre de jeux)
- ◆ Favoriser la compréhension et le repérage des personnes présentant une problématique addictive avec les jeux d'argent et de hasard
- ◆ Promouvoir et accompagner les professionnels à l'utilisation de l'outil de prévention sur les jeux d'Argent et de Hasard

OBJECTIFS

Les publics en situation de précarité présentent des facteurs de vulnérabilité face aux jeux d'Argent et de Hasard. Or, le territoire Champardennais compte un taux de chômage élevé et plusieurs lieux dédiés aux pratiques des jeux d'argent et de hasard (deux casinos).

Afin de répondre aux besoins des usagers et aux demandes des partenaires, les CSAPA (centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie) ont un service de prise en charge spécifique aux addictions sans produits. En parallèle, le service de prévention de l'ANPAA Champagne-Ardenne, pour répondre aux sollicitations des partenaires, a créé un outil de prévention relatif aux jeux d'argent et de hasard, afin de favoriser l'expression des publics sur leurs pratiques de jeux, leurs croyances, de construire les idées-reçues et les informer sur leurs droits, la législation, les risques.

POURQUOI ?

Tous professionnels susceptibles d'être au contact de personnes présentant une problématique avec les jeux d'argent et de hasard

PUBLIC CIBLE

Une personne inscrite s'engage à participer à l'intégralité de la sensibilisation.

Pour s'inscrire, il est nécessaire

de retourner le bulletin d'inscription à l'adresse ANPAA

51 située au 22 rue Simon

51100 REIMS en joignant un

chèque de 50€ (frais de gestion

de dossier et coût de l'outil « A

vous de jouer »).

Le repas sera à la charge des participants.

PROGRAMME

1er jour de formation

Présentation de l'outil de prévention « A vous de jouer ! »

Définitions de l'addiction

Définitions des pratiques de jeux (pathologique et normal)

Classification des jeux

Caractéristiques et critères de diagnostic

Types et offres de jeux

Cadre légal

2ème jour de formation

Retour sur la première journée

Les profils de joueurs

Trajectoire du joueur (du joueur normal au joueur pathologique)

Représentations du joueur

Domages et mesures de protection

Repérage et prise en charge

Utilisation de l'outil « A vous de jouer ! »

Un exemple de l'outil « A vous de jouer ! » ainsi que son guide d'utilisation seront remis à chaque participant.